

## Charte du Journal *Estérel Clic*

Nous avons le droit à **la liberté d'expression**. La liberté d'expression est garantie par la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.

La liberté d'expression comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées. Nous avons le droit d'opinion.

Nous nous engageons à respecter **le droit des personnes**, à ne pas diffuser d'information contenant une injure ou une diffamation. Nous nous engageons à respecter la vie privée et l'image d'autrui. Nous nous engageons aussi à ne pas diffuser de photos sans l'autorisation des personnes représentées.

Nous nous engageons à **ne pas diffuser ni tenir** des propos racistes, antisémites ou xénophobes, etc.

Nous prenons **la responsabilité de nos écrits** ou autres formes d'expression.

Nous sommes ouverts aux discussions sur nos publications et nous engageons par souci de vérité à rectifier toute information erronée.

Nous nous engageons à respecter **le droit d'auteur** sous toutes ses formes (y compris le droit de l'image).

Kimberley

Paul

Alfred

Aliyah 52

Coline

Mathilde

Thomas

Sophie

[Signature]